

V14 2024 06

**Vœu proposé par le Conseil Local du Handicap du 14^{ème}
sur l'accessibilité de la place Denfert-Rochereau**

Considérant que la ville de Paris et la mairie du 14^{ème} arrondissement programment un réaménagement très conséquent de la place Denfert Rochereau en 2025/2026,

Considérant que, parmi les objectifs de ce réaménagement, figure la volonté de rendre la place, ses différents secteurs et ses abords plus lisibles et plus accessibles à tous,

Considérant la force symbolique de cette place emblématique du 14^{ème} arrondissement et de Paris,

Le conseil local du handicap du 14^{ème} propose que la ville de Paris et la mairie du 14^{ème} arrondissement émettent le vœu que le réaménagement de la place Denfert Rochereau soit également emblématique de la mise en accessibilité de l'espace public.

A ce titre, il est donc proposé d'avoir une attention et un soin particulier aux aspects suivants :

- Mise en place de jeux inclusifs lors du réaménagement du square Lamarque, square dédié aux jeux d'enfant dans le projet
- Equipement de l'ensemble des traversées piétonnes par des feux sonores et des bandes podotactiles (à l'attention des personnes aveugles et malvoyantes)
- Reprise des trottoirs et des pieds d'arbre abimés pour éviter les difficultés de cheminement
- Désencombrement des trottoirs du petit mobilier urbain gênant les déplacements (ou repositionnement)
- Traitement de l'ensemble des bords de trottoirs par des abaissements selon les normes
- Mise en accessibilité de l'ensemble des arrêts de bus
- Démarche incitative avec les commerçants sur l'accessibilité de leur point de vente ou de restauration